

Message d'attention de la

GENDARMERIE-DE-LA-LOIRE



SAINT-ETIENNE-42

PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES DE RÉSIDENCES – LES BONS RÉFLEXES ET L'APPLICATION « STOP CAMBRIOLAGES »



Malgré le démantèlement d'équipes de cambrioleurs récemment qui sévissaient sur le département, le groupement de gendarmerie de la Loire connaît depuis quelques semaines une recrudescence des cambriolages de résidences. Voici quelques conseils élémentaires de prévention renouvelés pour essayer de se prémunir contre cette délinquance d'appropriation :

- verrouillez votre habitation (portes et fenêtres), même pour une absence de courte durée. Ne cachez pas vos clefs en extérieur
- évitez des signes révélant votre absence (courrier accumulé...). Ne laissez pas votre habitation masquée de la rue par la végétation
- équipez-vous si possible d'une alarme ou d'un système d'éclairage/détecteur de mouvement
- signalez vos absences prolongées à la brigade de gendarmerie de votre domicile (« opération tranquillité vacances »)
- soyez vigilants et solidaires entre voisins ; rejoignez le dispositif de « participation citoyenne » de votre commune s'il existe
- ayez le réflexe de composer le 17 au moindre fait suspect et n'intervenez pas vous-même
- ne touchez à rien en cas de cambriolage et avisez rapidement la gendarmerie qui mènera ainsi au mieux ses investigations.



Vous pouvez également retrouver des conseils utiles sur l'application « Stop Cambriolages ». Elle application est proposée gratuitement, par téléchargement, à l'ensemble des utilisateurs de *smartphones*, sous le format Android et IOS (Apple). Accessible de façon intuitive à partir d'une icône au logo de la gendarmerie nationale, cette application permet :

DE VOUS INFORMER

- la page « **Prévention** », contient des conseils destinés aux particuliers et aux commerçants pour les aider à se prémunir des cambriolages ;
- la page « **Conseils aux victimes** » décrit la conduite à tenir en cas de cambriolage (respect des lieux notamment afin de ne pas gêner le prélèvement ultérieur des traces par les enquêteurs), couplée à une **touche d'alerte** permettant de contacter directement les forces de l'ordre et de provoquer l'engagement d'une patrouille sur le terrain;
- la page « **Départ en vacances** » permettant à l'utilisateur de pouvoir s'inscrire de manière dématérialisée à « l'opération tranquillité vacances » ;
- La page « **Brigade** » permet de trouver une brigade de gendarmerie à partir d'un nom de commune ou en se géolocalisant.

DE VOUS ALERTER

- la page « **accueil** », contient des messages de prévention liés à l'actualité ou à des périodes particulières de l'année (approches de vacances, fêtes de fin d'année);
- **les notifications** (push) envoyées en temps réel préviennent d'un phénomène potentiel et précis (activité visée, zone géographique...).

A noter que la page « **personnalisation** » permettra de paramétrer l'application en fonction du département d'appartenance et ainsi de **recevoir les notifications** (push) qui correspondent en cochant la case appropriée.

DE VOUS FACILITER L'ALERTE OU LE RÉFLEXE 17

Sur la même page que les « **Conseils aux victimes** », la touche « **Composer le 17** » permet de contacter directement les forces de l'ordre et de provoquer l'engagement d'une patrouille sur le terrain.

